

**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 828, boulevard Saint-Joseph, à Roberval, ce 27^e jour de novembre 2007, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, Blanche-Yvonne Potvin, MM. Jean-François Bélanger, Gaétan Dufour, Claude Larouche, Alain Leclerc, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin et Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Julie Dufour et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Sont absentes : M^{mes} Dorys Boily, Carmelle Guérin, Louise Perron et Nancy St-Gelais.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-4303-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

A D O P T É

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-4304-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

ouvert :
QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Allocation aux parents ;

- Motion de félicitations à M. Michel Larouche ;
- Remerciements aux municipalités de Saint-Edmond-les-Plaines et Saint-Thomas-Didyme.
-

A D O P T É

4. **Approbation des procès-verbaux**

4.1 **Procès-verbal du 25 septembre 2007**

CC-4305-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 25 septembre 2007 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

4.2 **Procès-verbal du 13 novembre 2007**

CC-4306-11-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Eve Paré et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 13 novembre 2007 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

MM Rousseau et Bergeron répondent aux différentes questions des commissaires sur la correspondance.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

Ressources financières

11.1 **Acceptation des états financiers au 30 juin 2007**

M. Frédéric Castonguay, CMA, présente les états financiers au 30 juin 2007.

ATTENDU le dépôt des états financiers de l'année scolaire 2006-2007 soumis au Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et portant la signature électronique: VERSION 2151293391 ;

En conséquence,

CC-4307-11-07

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2007, lesquels montrent un surplus cumulé de 4 394 085,61 \$.

A D O P T É

M. Rousseau félicite le personnel des Ressources financières pour l'excellent travail effectué.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.1 **Clientèle officielle au 30 septembre 2007**

Le sujet est reporté à la rencontre du 11 décembre 2007.

8.2 **Cours d'été 2007**

Un document présentant les différentes statistiques au regard des cours d'été de juillet et août 2007 est déposé et présenté par M^{me} Doris Girard.

Transport scolaire

8.5 **Contrat d'auto**

ATTENDU que la C.S. du Pays-des-Bleuets doit scolariser les élèves du Foyer de groupe situé à Roberval et ce, pour l'ensemble de la clientèle de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean ;

ATTENDU que les élèves de 6e année en provenance du Foyer de groupe fréquenteront l'école Sainte-Hedwidge ;

ATTENDU qu'aucun circuit n'existe de Roberval vers Sainte-Hedwidge pour les élèves du primaire fréquentant ladite école;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde un contrat (C-1715) à Autobus Richard Néron inc. de Roberval pour un véhicule de type berline, de Roberval à Sainte-Hedwidge, au tarif de base de 10\$ par jour plus 1,15 \$ du kilomètre productif et ce, à compter du 14 novembre 2007 ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

8.6 **Statistiques 2007-2008**

Un tableau ayant trait aux statistiques 2007-2008 donnant le dénombrement des différents droits accordés au transport scolaire pour la clientèle de notre commission scolaire est présenté par M^{me} Guylaine Frigon, régisseuse du transport scolaire.

8.7 **Allocation aux parents**

ATTENDU que deux élèves demeurant sur le chemin des Oies-Blanches à Saint-Prime ne peuvent être transportés sur les circuits réguliers;

ATTENDU que la répondante de ces enfants pourvoit à leur transport;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse une allocation de 7 \$ / jour à M^{me} Nathalie Labranche pour le transport de Nicolas et Mathieu Fournier pour l'année 2007-2008 et ce, à compter du 28 novembre 2007.

ADOPTÉ

9. **Liste des projets à caractère pédagogique et des locations d'équipement**

La liste des projets à caractère pédagogique pour la période du 25 septembre 2007 au 27 novembre 2007 ainsi que la liste de location d'équipements sont déposées pour information.

10. **Ressources humaines**

10.1 **Fête des retraités**

CONSIDÉRANT l'importance de la reconnaissance du personnel ayant œuvré à la commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'appréciation des formules antérieures;

CONSIDÉRANT les coordonnées des éditions antérieures;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE l'activité de reconnaissance annuelle du personnel retraité et de ceux et celles ayant cumulé 25 années de service à la commission scolaire se tienne le dimanche 20 janvier 2008 à l'Auberge La Diligence de Dolbeau-Mistassini et qu'un comité soit formé à cet effet.

ADOPTÉ

10.2 **Engagements**

10.2.1 **Contrat d'engagement à temps plein**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de combler des postes vacants et de répondre à des besoins pédagogiques;

CC-4309-11-07

CC-4310-11-07

CONSIDÉRANT la libération de ces postes par le bureau régional de placement;

CC-4311-11-07

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QU'un contrat d'engagement d'enseignante ou d'enseignant à temps plein effectif au 1^{er} juillet 2007, soit accordé à M^{me} Annick Fortin au champ 3 préscolaire et primaire à l'école Sainte-Marie.

A D O P T É

10.2.2 Technicienne en éducation spécialisée – Centre de jour (projet particulier)

ATTENDU l'affichage d'un poste temps plein, de nature cyclique (35 heures/semaine) pour un projet particulier à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection composé de M^{me} Jocelyne Allaire, responsable du projet Toxicomanie, M. André Boudreault, directeur adjoint au Pavillon Le Tournant et M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4312-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Nathalie Ouellet, technicienne en éducation spécialisée – Centre de jour (projet particulier), à temps plein, de nature cyclique (35 heures par semaine) à la Polyvalente de Normandin à compter du 26 novembre 2007.

A D O P T É

10.2.3 Éducateur en prévention des toxicomanies – Centre de jour (projet particulier)

ATTENDU l'affichage d'un poste temps plein, de nature cyclique (35 heures/semaine) pour un projet particulier, d'une durée de 24 mois, à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection composé de M^{me} Jocelyne Allaire, responsable du projet Toxicomanie, M. André Boudreault, directeur adjoint au Pavillon Le Tournant, et M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4313-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M. Marc Boutin, éducateur en prévention des toxicomanies – Centre de jour (projet particulier), à temps plein (35 heures par semaine), à la Polyvalente de Normandin à compter du 26 novembre 2007.

A D O P T É

10.2.4 **Magasinière, classe I**

ATTENDU l'affichage d'un poste de magasinier(ère), classe I, régulier temps plein (35 heures/semaine) pour le Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection composé de M. Carol Martel, directeur du Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien, M. Daniel Bilodeau, régisseur des Services de l'approvisionnement du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini et M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Danièle Roux, magasinière, Classe I, temps complet (35 heures par semaine) pour le Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien à compter du 26 novembre 2007.

A D O P T É

10.2.5 **Magasinier, classe II**

ATTENDU l'affichage d'un poste de magasinier, classe II, régulier temps plein (32 heures/semaine) pour le Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection composé de M. Carol Martel, directeur du Centre de formation professionnelle de Roberval-Saint-Félicien, M. Daniel Bilodeau, régisseur des Services de l'approvisionnement du Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini et M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

CC-4314-11-07

CC-4315-11-07

M. Gérald Blanchette, magasinier, Classe II, temps complet (32 heures par semaine) pour le Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien à compter du 28 novembre 2007.

A D O P T É

Huis clos

CC-4316-11-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :
QUE les membres se réunissent à huis clos. Il est 20 h 53.

Levée du huis clos

CC-4317-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :
QUE le huis clos soit levé à 21 h 5.

10.2.6 Technicienne de travail social

ATTENDU l'affichage d'un poste de technicien(ne) de travail social, régulier temps partiel (21 heures/semaine) pour le Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection composé de Mmes Chantal Arnold et Carole Dufour, commissaires, M. Carol Martel, directeur du Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien et Mme Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4318-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Manon Duchesne, technicienne de travail social, temps partiel (21 heures par semaine) pour le Centre de formation professionnelle de Roberval–Saint-Félicien à compter du 7 janvier 2008.

A D O P T É

10.3 Rémunération des commissaires

ATTENDU le décret 836-2000 effectif à compter du 1^{er} juillet 2000 du gouvernement du Québec qui détermine les montants annuels maxima qu'une commission scolaire peut accorder à ses commissaires;

ATTENDU la résolution CC-4142-06-07 adoptée le 12 juin 2007 et l'application de la majoration annuelle indiquée par la Fédération des commissions scolaires du Québec pour 2007-2008;

ATTENDU l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique qui permet au Conseil des commissaires de déterminer la rémunération à être versée à ses membres pour les services rendus à la commission scolaire;

ATTENDU que le projet de rémunération pour la période débutant le 1er juillet 2007 n'excède pas le montant annuel maximum prévu au décret 836-2000;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M^{me} Martine Langlais et RÉSOLU unanimement :

QUE la rémunération des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, à compter du 28 novembre 2007 soit établie de la façon suivante :

Présidence du Conseil :	19 000,00\$	=	19 000,00\$
Vice présidence du Conseil :	8 561,00\$	=	8 561,00\$
Commissaire :	6 400,00\$ X 21 (commissaires)	=	134,400,00\$
Participation à des comités « sélection et étude de soumissions »		=	5 013,00\$
		Total	= 166 974,00\$
			(Pour une année scolaire complète)

10.4 **Projet de politique – Vérification d'antécédents judiciaires**

ATTENDU que le projet de politique relative à la vérification des antécédents judiciaires a été accepté par les membres de la Table du Comité consultatif de gestion, à la rencontre du 20 novembre 2007 ;

ATTENDU que les consultations sur le projet de politique seront effectuées auprès des syndicats, des associations et du Comité de parents ;

ATTENDU le plan d'action (échancier) concernant la présente politique ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le projet de politique relative à la vérification des antécédents judiciaires, tel que déposé.

QUE ledit projet soit transmis aux syndicats, associations et au Comité de parents pour consultation.

A D O P T É

11. **Ressources financières**

11.2 **État des taxes scolaires dues au 31 octobre 2007**

CONSIDÉRANT l'article 339 de la Loi sur l'Instruction publique qui stipule que :

CC-4319-11-07

CC-4320-11-07

«Le directeur général prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires. L'état indique les noms et adresses du domicile de ces propriétaires et décrit les immeubles imposables sujets au paiement de la taxe scolaire, d'après le rôle d'évaluation.»;

que :
CONSIDÉRANT l'article 340 de la Loi sur l'Instruction publique qui stipule

«L'état visé à l'article 339 est soumis au Conseil des commissaires pour approbation» ;

En conséquence,

CC-4321-11-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE l'état des taxes scolaires dues par les propriétaires au 31 octobre 2007 soit accepté tel que présenté.

A D O P T É

11.3 Vente de terrain – Saint-Thomas-Didyme

ATTENDU la résolution CC-4185-06-07 qui accordait à M. Jean-Claude Landry une option d'achat sur un terrain situé sur une partie du lot 20B du Rang 2, Canton de Dumais de Saint-Thomas-Didyme, selon les attendus suivants :

L'acheteur accepte d'assumer tous les frais inhérents au transfert du droit de propriété ;

Que la vente du terrain s'effectue à la valeur nominale de 1,00 \$ plus les taxes applicables.

ATTENDU que le notaire Laval Roy et M. Henri-Paul Caouette ont été engagés par M. Landry pour effectuer l'analyse de la transaction ;

En conséquence,

CC-4322-11-07

Il est PROPOSÉ par Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

Que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à la vente du terrain situé sur une partie du lot 20B du Rang 2, Canton de Dumais de Saint-Thomas-Didyme pour la valeur nominale de 1,00 \$ plus les taxes applicables ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'acte de vente de ce terrain pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12. Ressources matérielles

12.1 Ajout au contrat de fenestration et isolation de la Polyvalente de Normandin

ATTENDU que selon l'article #121 de la politique de délégation de fonctions et pouvoirs – Annexe 3, le Service des ressources matérielles doit faire approuver par le Conseil des commissaires, les modifications aux plans et devis supérieures à 20 000,00 \$;

ATTENDU que la soumission retenue est inférieure au montant de l'allocation disponible reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

ATTENDU que l'ajout des travaux au montant prévu de 30 580,27 \$ ont été acceptés par la représentante du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au dossier, madame Karine Gosselin ;

ATTENTU que ces ajouts respectent l'enveloppe accordée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

En conséquence,

CC-4323-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'ajout au contrat des travaux à être réalisés dans le cadre du projet "Fenestration et enveloppe extérieure de la Polyvalente de Normandin".

	Montant autorisé	Montant révisé	Ajout
CC-4220-08-07 (21/08/2007)			
Correction du stuc, par du soffite :	48 425,00 \$	57 139,09 \$	8 714,09 \$ (taxes incluses)
Correction des joints d'expansion :	Ø	3 225,61 \$	3 225,61 \$ (taxes incluses)
Ajout de tuiles de vinyle :	8 629,00 \$	8 629,00 \$	Ø
Correctifs aux issues :	81 906,00 \$	81 778,55 \$	(127,45\$) (taxes incluses)
Plafonds suspendus et luminaires à changer :	79 581,00 \$	89 416,57 \$	9 835,57 \$ (taxes incluses)
Isolation des gaines dans les porte-à-faux :	710,00 \$	Ø	(710,00 \$) (taxes incluses)
Nettoyage et ajout de support pour la grille :	Ø	1 709,25 \$	1 709,25 \$ (taxes incluses)
Modifications aux tympanes :	Ø	3 546,12 \$	3 546,12 \$ (taxes incluses)
Ajout de feuilles d'acier sur les murs rideaux :	Ø	4 387,08 \$	4 387,08 \$ (taxes incluses)
Total des futurs ordres de changement :	219 251,00 \$	249 831,27\$	30 580,27 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉ

13. Direction générale et Secrétariat général

13.1 Représentation au Conseil d'administration de la 54^e édition de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean

ATTENDU la demande officielle de La Traversée internationale du Lac Saint-Jean inc. En date du 9 novembre 2007 ;

ATTENDU la tenue de l'assemblée générale, le 4 décembre 2007 ;

En conséquence,

CC-4324-11-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Alain Leclerc soit nommé représentant de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour siéger au Conseil d'administration de la 54^e édition de la Traversée internationale du Lac Saint-Jean inc. qui se déroulera du vendredi 18 juillet au dimanche 27 juillet 2008.

ADOPTÉ

13.2 **Représentation à la Table territoriale de la vision stratégique de développement territorial – MRC du Domaine-du-Roy**

ATTENDU les travaux débutés en rapport à l'opération « mise en œuvre » de la vision stratégique de développement territorial depuis un an déjà ;

ATTENDU l'importance d'avoir un représentant de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour siéger sur ladite Table ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Bernard Potvin soit nommé représentant de la Table territoriale de la vision stratégique de développement territorial de la MRC du Domaine-du-Roy et ce, afin de siéger au sein des différents chantiers de développement qui sont en cours.

A D O P T É

CC-4325-11-07

13.3 **Représentation au Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi**

ATTENDU la consultation de l'Université du Québec à Chicoutimi sur le renouvellement du mandat de M. André McClure, représentant socioéconomique à son Conseil d'administration ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets donne son accord pour le renouvellement du mandat de M. André McClure comme représentant socioéconomique sur le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Chicoutimi.

A D O P T É

CC-4326-11-07

13.4 **Session d'information après les élections**

M. Bergeron indique que la FCSQ va offrir de la formation auprès des nouveaux commissaires. La formation s'effectuera en région et les quatre commissions scolaires y participeront.

13.5 **Renouvellement du protocole d'entente avec la Corporation du transport collectif du comté Roberval « Allo transport »**

ATTENDU le protocole d'entente de la Corporation du transport collectif du comté Roberval pour 2007-2008 ;

ATTENDU que la commission scolaire n'engage aucuns frais directs reliés à ce service ;

En conséquence,

CC-4327-11-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le renouvellement de l'entente avec la Corporation du transport collectif du comté Roberval pour l'année 2007-2008.

QUE M^{me} Julie-Anne Decorby soit désignée représentante de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation du transport collectif du comté Roberval pour l'année scolaire 2007-2008.

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉ

13.6 Affectation des commissaires aux écoles

M. Rousseau dépose la liste de représentation des commissaires auprès des écoles et des centres.

13.7 Ouverture de poste à la Direction des Services informatiques, transport scolaire et reprographie

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Claude Grégoire dans les prochains mois;

CONSIDÉRANT l'importance des différents dossiers reliés aux Services informatiques;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste qui deviendra vacant;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches à la direction des services de l'informatique;

CONSIDÉRANT les qualifications minimales requises pour ce poste;

CONSIDÉRANT la Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement:

QU'un poste de direction des Services de l'informatique, avec responsabilité du transport scolaire et de la reprographie soit ouvert à temps complet, dans les meilleurs délais, et qu'un concours soit préparé à cette fin par le Service des ressources humaines pour affichage simultané à l'interne et à l'externe.

ADOPTÉ

13.8 Amendement d'une résolution

ATTENDU la résolution CC-4210-07-07 adoptée par le Conseil des commissaires le 5 juillet 2007;

ATTENDU la nécessité de rescinder ladite résolution par le libellé ci-dessous:

ATTENDU les exigences du Conseil de Recherche en Sciences naturelles et Génie du Canada, à savoir qu'un employé à temps plein, membre du consortium, ne peut travailler au projet Préfort;

ATTENDU le rôle essentiel de M. Guy Godbout dans ce projet;

ATTENDU la décision de M. Godbout de prendre une préretraite à 60%;

ATTENDU que cette préretraite correspond à la durée du projet Préfort;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement:

QUE M. Guy Godbout soit nommé coordonnateur aux Services éducatifs adultes et formation professionnelle et ce, rétroactivement au 1^{er} février 2007.

A D O P T É

CC-4329-11-07

13.9 Motion de félicitations aux jeunes athlètes qui ont participé à la 38^e édition du gala du Mérite sportif régional

CC-4330-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise à tous les athlètes de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets qui ont participé et reçu des honneurs lors de la 38^e édition du gala du Mérite sportif régional qui s'est tenu, le 22 novembre 2007, au centre municipal de Sainte-Jeanne d'Arc.

A D O P T É

13.10 Motion de félicitations à Claudie Gagnon, étudiante au Centre de formation professionnelle de Roberval-Saint-Félicien – Médaille de bronze en couture

CC-4331-11-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise à Claudie Gagnon, étudiante au Centre de formation professionnelle de Roberval-Saint-Félicien, qui a remporté une médaille de bronze dans la discipline confection sur mesure et retouche, lors du 39^e Mondial des métiers qui s'est tenu le 21 novembre 2007, à Shizuoka au Japon.

13.11 Motion de félicitations à M. Michel Larouche

CC-4332-11-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QU'une motion de félicitations soit transmise à M. Michel Larouche pour son élection comme Maire de la Ville de Roberval.

QUE nos vœux de meilleure des chances accompagnent M. Larouche dans ses fonctions.

A D O P T É

13.12 **Remerciements aux municipalités de Saint-Edmond-les-Plaines et Saint-Thomas-Didyme**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE des remerciements soient adressés aux municipalités de Saint-Edmond-les-Plaines et Saint-Thomas-Didyme pour l'excellent travail réalisé pour le rétablissement très rapide du lien routier entre les deux municipalités et ce, pour le bien-être de tous les élèves transportés.

A D O P T É

CC-4333-11-07

14. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général se retrouve à l'intérieur du journal La P'tite ardoise, éditions du 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre et 9 novembre 2007.

15. **Rapport d'activités du président**

Il n'y a pas de rapport. Les activités du président ont débuté le 13 novembre dernier.

16. **Rapport des commissaires-parents**

Le procès-verbal du 18 juin 2007 est déposé.

Le colloque régional des comités de parents sera tenu à Jonquière, le 12 avril 2008.

Les membres du Comité de parents tiendront les rencontres aux centres administratifs de Saint-Félicien et de Dolbeau-Mistassini.

M^{me} Nathalie Ouellet indique qu'il a des commentaires à discuter concernant les consultations sur les politiques. On mentionne que le Comité de parents doit répondre par résolutions pour tous commentaires concernant les consultations. Le 30 novembre est la date fixée pour recevoir les commentaires du Comité de parents.

M^{me} Julie Dufour indique que les représentants et les substituts se rencontreront le 17 décembre prochain.

M. Rousseau demande que le Comité de parents sensibilise les présidences des conseils d'établissements à ne pas fixer de rencontres le mardi soir pour favoriser la participation des commissaires à leurs rencontres.

17. **Revue de presse**

La revue de presse couvrant les mois de septembre jusqu'à la mi-novembre 2007 a été déposée.

18. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

19. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 11 décembre 2007, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

20. **Levée de la séance**

CC-4334-11-07

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h 45.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)